



Suite à une information donnée par le rectorat indiquant que les inspecteurs convoqués pour le séminaire interacadémique de Nancy seraient remboursés, pour les frais de déplacement à hauteur du tarif SNCF 2ème classe (alors que le prix du TGV est nettement supérieur), et pour les nuitées au tarif de 45 euros, les élus du SI·EN du Nord ont fortement réagi lors du conseil d'IEN du 17 avril pour réclamer que le rectorat se charge de la réservation et de la prise en charge du déplacement et des nuitées.

Le Responsable Académique a écrit au recteur pour expliquer notre demande et signifier qu'en cas de refus, aucun IEN de l'académie ne se rendrait au séminaire de Nancy. Au niveau national la même information a été transmise au Cabinet du Ministre et au directeur de la DE.

La réponse du recteur ne s'est pas fait attendre : les billets de train ont été retenus et les chambres réservées et prises en charge.

Le SI·EN a montré par là qu'une détermination forte pouvait infléchir la position du recteur !